

COMMUNIQUE DE PRESSE

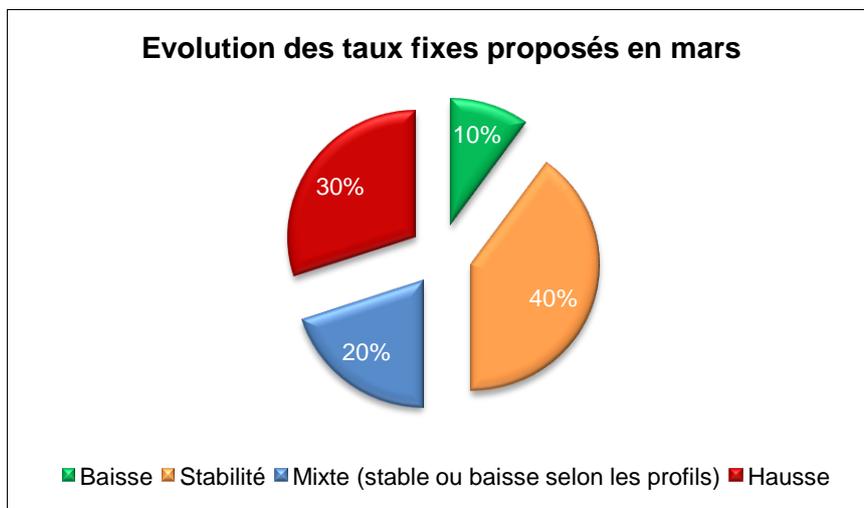
Quelques remontées de taux en mars – la fin de la baisse ?

Paris, le 5 mars 2013 – En mars, le mouvement de baisse généralisée des taux semble toucher à sa fin : seulement 10 % des banques baissent leurs taux ce mois-ci et 30 % les remontent. Toutefois, le taux moyen sur 20 ans reste inchangé et à son plus bas niveau historique à 3,40 %. En ce « printemps de l'immobilier », il est donc temps de profiter des conditions favorables proposées encore par les banques.

Quelques baisses, quelques hausses, mais des taux moyens stables

En mars, seuls 10 % des nouveaux barèmes reçus affichent des baisses de taux sur toutes les durées et 20 % uniquement pour certains profils ou certaines durées. 40 % des grilles restent inchangées. Fait nouveau : un tiers des banques ont procédé à des hausses modérées de taux - de l'ordre de 0,06 % en moyenne - sans toutefois affecter les taux moyens, stables ce mois-ci. **On peut ainsi emprunter en moyenne à 3,07 % sur 15 ans, 3,4 % sur 20 ans, 3,75 % sur 25 ans et 4,27 % sur 30 ans.**

« Chaque année en mars, mois traditionnellement propice à l'achat immobilier, les banques proposent des taux en baisse. Si en 2013 plusieurs d'entre elles remontent légèrement leurs taux après avoir consenti d'importantes baisses ces 12 derniers mois, les taux restent globalement stables ce mois-ci mais les écarts se creusent d'une banque à l'autre. Que l'on veuille actuellement acheter ou renégocier, il faut faire jouer la concurrence » conseille Hervé Hatt, directeur général de meilleurtaux.com.



source : meilleurtaux.com, sur la base des barèmes reçus au 4 mars

Deux fois moins de demandes de renégociation en février

Après un mois de janvier record, le mouvement de renégociation a légèrement ralenti en février. **17 000 demandes de renégociations ont été déposées sur le site meilleurtaux.com (contre 32 000 en janvier) représentant encore près de 42 % du total des dossiers.**

Par ailleurs, les demandes de crédit immobilier avec compromis de vente signé sont reparties à la hausse (+ 7% par rapport à février 2012) **témoignant d'un moindre attentisme des emprunteurs et d'un passage à l'acte d'achat.**

« Les taux sont actuellement au plus bas et si nous n'anticipons pas de remontée massive et brutale des taux à court terme, il ne devrait pas non plus y avoir de baisses sensibles. Pour ceux qui ont un projet immobilier il y a donc une opportunité à saisir... » explique Sandrine Allonier, responsable des études économiques de meilleurtaux.com.

À propos de Meilleurtaux – www.meilleurtaux.com

Depuis sa création en 1999, Meilleurtaux conseille les particuliers à la recherche d'un crédit immobilier. Il les met en relation avec les établissements bancaires susceptibles de leur accorder la meilleure solution de financement (taux du crédit, assurance de prêt, etc.), compte tenu de leur profil et de leur projet. L'offre de Meilleurtaux s'est étendue aux autres crédits et à l'assurance. Les services sont accessibles à partir du site Internet www.meilleurtaux.com, via les plates-formes téléphoniques, ou auprès de l'une des 160 agences à Paris et en région.

Contacts presse

Sandrine Allonier

Tél. : 01 41 97 98 67

communication@meilleurtaux.com